

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	06/01/2023	L'an deux mil vingt-trois, le jeudi douze janvier à 19h00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	9	
Absents	2	
Pouvoirs	1	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Nicole ROYER, Ludovic ROUABLÉ, Sylviane GRANDEMANGE, Kévin ROSIER, Mélanie OSSANT, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE.

Excusé : Jean Claude VAUGUET (pouvoir à François GRANDEMANGE)

Absent : Valérie DION

Mélanie Ossant a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande si une délibération sollicitant une subvention Etat DETR ou DSIL pour le système de chauffage à la salle des fêtes, peut être ajoutée à l'ordre du jour suite à la réception de devis.

Par ailleurs, il précise que la demande du fonds départemental de solidarité rural portera sur des travaux dans les bâtiments communaux.

Nombre de votes exprimés : Pour :10 - Contre : 0 - Abstention : 0

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022

Nombre de votes exprimés : Pour :10 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 1-2023 AMÉNAGEMENT DE L'ETANG : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX OU DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

Monsieur le Maire expose le projet d'aménagement des abords de l'étang communal, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 14 044.89 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR	7 022.00 €	50%
Auto-financement			
Fonds propres		7 022.89 €	50%
Total HT		14 044.89 €	100%

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 14 044.89 euros H.T
- **APPROUVE** le plan de financement exposé
- **AUTORISE** le Maire a sollicité une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL.

DCM 2-2023 TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE RURALE

Monsieur le Maire expose le projet de travaux dans les bâtiments communaux, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 34 269,21 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier du fonds départemental de solidarité rurale.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Département	FDSR	16 844.00 €	49,15%
Auto-financement			
Fonds propres		17 425.21 €	50.85%
Total HT		34 269.21 €	100%

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 34 269.21 euros H.T
- **APPROUVE** le plan de financement exposé
- **AUTORISE** le Maire a sollicité une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale.

DCM 3-2023 CHANGEMENT DU SYSTEME DE CHAUFFAGE A LA SALLE DES FÊTES :
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES
TERRITOIRES RURAUX OU DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

Monsieur le Maire expose le projet de changement du système de chauffage à la salle des fêtes dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 18 906.30 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	9 453.00 €	50%
Etat	Fonds Vert	5 671.00 €	30%
Auto-financement			
Fonds propres		3 782.30 €	20%
Total HT		18 906.30 €	100 %

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 18 906.30 euros H.T
- **APPROUVE** le plan de financement exposé
- **AUTORISE** le Maire a sollicité une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et les subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande d'autorisation de stationnement de taxi sur la commune. Les membres du conseil donnent leur accord de principe à cette requête.

Monsieur le Maire indique que l'association « Vous ne rêvez pas encore » recherche un local de stockage de leur matériel (équipement pour spectacles, décors...). La commune ne dispose d'aucun bâtiment adapté pour entreposer ce matériel.

Monsieur le Maire précise avoir reçu un courrier de l'inspection académique relatif à la carte scolaire, suite à une rencontre entre l'inspecteur et les 4 maires des communes du RPI. Ces premiers échanges laisseraient entendre qu'une fermeture aurait lieu à l'école de Hommes.

Monsieur Christian Saget précise d'ailleurs qu'une rencontre est prévue lundi 16 janvier entre les parents d'élèves et les représentants du RPI.

Par ailleurs, suite au préavis de grève déposé pour le jeudi 19 janvier prochain, Monsieur le Maire précise qu'il ne mettra pas de personnel à disposition pour le service minimum si la classe n'est

pas maintenue, par solidarité avec le corps enseignant et en protestation contre la fermeture envisagée.

Monsieur le Maire annonce la réception d'un courrier du parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine précisant la possibilité d'une subvention d'un montant de 3 000 € pour des projets ayant trait à la biodiversité. Monsieur Christian Saget suggère que leurs services soient contactés. Monsieur le Maire indique que cela pourrait venir en complément du projet d'aménagement des abords de l'étang par exemple.

Monsieur le Maire indique que le Conseil Départemental a fait parvenir un courrier relatif au produit des amendes de police. Si la commune souhaite pouvoir bénéficier de cette subvention, elle doit présenter un dossier avant le 3 mars prochain. Monsieur Kévin Rosier suggère de solliciter ce fonds pour la réalisation de zébras au niveau de l'église, passage fort fréquenté et dangereux.

Monsieur le Maire fait part du départ de la locataire du logement communal sis 7 rue de la Maisonnette le 31 janvier prochain.

Monsieur le Maire informe des travaux de remise en état du portail du cimetière réalisés en ce moment par le service technique.

Monsieur le Maire indique qu'il doit rencontrer le Président du Conseil Départemental lundi 16 janvier ; ce dernier rencontre les maires de l'ensemble des communes d'Indre et Loire. Madame Sylviane Grandemange demande si ce rendez-vous ne serait pas l'occasion d'évoquer la mise en place de solutions pour le ralentissement des véhicules évoquée lors du dernier conseil.

Monsieur le Maire invite l'ensemble des membres du Conseil Municipal à venir assister lundi 16 janvier à la remise de médailles du travail à 3 agents de la commune.

Monsieur le Maire fait part d'une rencontre avec Fibre Val de Loire prévue le mercredi 18 janvier suite au branchement de 275 prises de fibre optique.

Monsieur le Maire questionne le conseil municipal quant à la facturation de l'électricité du couple relégué en urgence dans un logement communal ; les membres approuvent une refacturation.

Madame Nicole Royer rend compte de la commission fleurissement. Les membres ont opté pour l'achat de vivaces et d'arbustes.

Monsieur Sylvain Dolivet indique qu'une plaque sur le trottoir a été détériorée lors de l'installation des prises fibres optiques. Monsieur le Maire fera part de cette information à Fibre Val de Loire le mercredi 18 janvier.

Madame Mélanie Ossant informe avoir échangé avec l'ONF quant aux travaux réalisés du côté du ruisseau de Millet, où le terrain a été laissé en très mauvais état. Monsieur Ludovic Rouablé ajoute que ces dégradations sont également constatées et regrettables sur les chemins. Le technicien lui a indiqué que les bois laissés le long du ruisseau ne peuvent être arrachés sous peine de détruire le milieu et ainsi préserver la biodiversité, conformément aux obligations du Parc Naturel Régional. Seul le bois tombé dans le ruisseau peut être récupéré.

Madame Mélanie Ossant suggère qu'une information concernant les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) soit diffusée sur les principaux supports de communication de la mairie. Elle rappelle que ces obligations concernent les parcelles communales et les parcelles privées.

Madame Mélanie Ossant demande si une commission voirie peut prochainement être organisée car les routes sont abimées par le débardage. Monsieur Kévin Rosier suggère l'intervention d'un huissier avant et après chaque intervention des forestiers afin de pouvoir exiger des réparations si des dégradations sont commises.

Madame Mélanie Ossant indique que la Fondation du Patrimoine peut, peut-être, être sollicitée pour des subventions pour le lavoir, notamment via une opération de cagnotte en ligne.

Monsieur Kévin Rosier indique qu'un devis a été sollicité auprès de l'entreprise Hory Chauvelin pour la réparation de l'église suite à l'accident qui a eu lieu la veille.

Madame Séverine Grandemange demande si le repas des Aînés que la commune souhaite de nouveau organiser à compter de cette année ne peut pas avoir lieu au printemps. Madame Nicole Royer précise, que quelques années plus tôt, ce repas se déroulait au mois de mai. Une option est donc mise sur la date du 14 mai 2023 pour ces festivités.

Madame Séverine Grandemange demande si une commission finances peut être fixée afin d'établir le budget d'investissement. La date du 2 février 2023 est retenue.

Monsieur Christian Saget demande également si une commission bâtiments peut être réunie ; la date du 25 janvier est retenue.

Monsieur Christian Saget informe avoir rencontré l'adjudant-chef Drouhot afin de relancer l'opération citoyens vigilants. Il faudrait trouver des volontaires parmi les habitants, et notamment à l'est et au sud de la commune.

Monsieur Christian Saget regrette que les problèmes d'éclairage public persistent (aux Gascogneries notamment) malgré la demande d'intervention auprès du SIEIL.

Monsieur Christian Saget indique que les panneaux « baignade interdite » installés à l'étang ont été cassés ; il conviendrait de demander des devis pour des panneaux en métal.

Monsieur Christian Saget déplore les dépôts d'ordures vers les containers ; il explique que les employés communaux avaient nettoyé la plateforme où se situent les containers et que quelques heures plus tard, celle-ci était couverte d'ordures.

Monsieur Christian Saget donne les chiffres de l'application PanneauPocket. Au 1^{er} janvier 2023, celle-ci était en favori sur 406 appareils, contre 227 à la même date en 2022.

La séance est levée à 22h00.